

## Fiche de poste

# Chargé(e) de développement Para équitation, Para équitation adaptée et Para Dressage



### 1

## MISSIONS PRINCIPALES

### A. Développement des pratiques para équestres

La personne en charge du développement des pratiques équestres à destination du public de personnes en situation de handicap se consacre au développement de l'activité de la structure. Par sa connaissance, son expertise, sa capacité à constituer et à mobiliser un réseau, elle est une ressource qui contribue et met en œuvre le volet parasport du projet de l'association. Dans ce cadre, ses principales missions sont les suivantes :

- ⇒ Concevoir, mettre en œuvre et suivre le projet de développement des pratiques para équestres (élaboration du projet, instructions et suivi des demandes de financement, conception et suivi budgétaire, conception et suivi des indicateurs d'impact, recherche de partenaires...)
- ⇒ Concevoir ou participer à la conception, en lien avec les autres acteurs fédéraux, de formations
  - Mise en place des deux Brevets Fédéraux d'Encadrement :
    - Equi Handi (EH) mention handi mental & handi moteur ou sensoriel,
    - Equi Social (ES)
- ⇒ Décliner les actions prioritaires « Cheval & Diversité » prévues par le Projet sportif fédéral ;
- ⇒ Appuyer et accompagner les structures affiliées ou partenaires dans la conception de leur projet de développement des pratiques para équestres. Notamment, via la mise en œuvre d'un état des lieux du para équestre en Grand Est et la labellisation PSH des gîtes équestres.
- ⇒ Organiser des événements ou opérations de promotions des activités équestres en vue de recruter des pratiquants en situation de handicap (colloque, forums, ...). La personne aura la charge de l'organisation du colloque du 06 & 07 Mars 2023 à Mulhouse ;
- ⇒ Favoriser la pérennisation des missions de développement des pratiques para équestres au sein de la structure ;
- ⇒ Assurer la veille des bonnes pratiques sur le territoire, au sein des structures affiliées ou des acteurs partenaires.

### B. Travail collaboratif autour des parasports au plan régional

Les publics en situation de handicap sont très divers. L'adaptation des pratiques sportives revêt des réalités très différentes selon le type de handicap mais aussi selon le type de territoire. Dans le domaine parasportif, la mutualisation et le partage entre les différents acteurs impliqués est une nécessité. Dans ce cadre, ses principales missions sont les suivantes :

- ⇒ Participer aux différentes formations transverses proposées par les services de l'État ou en lien avec ces derniers ;
- ⇒ Contribuer à l'actualisation régulière des états des lieux, en lien avec les services de l'État ou le CPSF, qui ont vocation à alimenter le volet handicap des Projets sportifs territoriaux élaborés par les Conférences régionales du sport ;
- ⇒ Participer à l'animation territoriale, en lien avec les services de l'État et le CPSF, mise en place dans le cadre de l'application des PST (ateliers de réflexion, rencontre entre acteurs des différentes structures, échanges sur les bonnes pratiques, groupes de travail thématiques...)
- ⇒ Participer à la création d'un réseau parasport au sein du mouvement sportif régional dans le but de favoriser l'émergence de projets mutualisés et de coopérations entre les différents acteurs.

## 2 PROFIL & COMPETENCES

<b>Diplôme</b>	Diplôme de type 6 souhaité (anciennement de type II) : DEJEPS unisport ou animation socio-éducative, BPJEPS (accompagné d'une licence), licence STAPS-APA, licence Management du sport ou autre... Diplôme donnant des prérogatives d'encadrement de personnes en situation de handicap est un plus.
<b>Expérience</b>	Expérience dans le secteur du handicap du monde équestre et/ou du monde associatif est un plus. Connaissance de Qualiopi est un plus.
<b>Profil</b>	Maîtrise de l'organisation du Sport / Conduite de projet (recherche et mise en œuvre de financement, plannings, communication, animation des intervenants...) / Connaissance de l'environnement législatif et réglementaire du sport / Connaissance du milieu associatif / Maîtrise des outils informatiques nécessaires au développement / Qualités relationnelles et animation d'un réseau / Capacités organisationnelles / Goût pour le travail en équipe.
<b>Autonomie</b>	Missions sous l'autorité de la Présidente du CRE avec fort degré d'autonomie pour la réalisation de ces dernières. Un suivi devra être fait régulièrement avec l'élu(e) en charge de la thématique « Cheval & Diversité » et la présidente de la commission.
<b>Responsabilité</b>	Le/la salarié-e aura la charge de mettre en œuvre territorialement le projet de développement du CRE. Il/elle sera le/la représentant-e et référent-e du CRE sur la thématique du Para Equestre.
<b>Technicité</b>	Technicien, le/la salarié-e devra développer ses propres actions afin de répondre au déploiement du projet du CRE. Son expertise sur le champ Para équestre doit lui permettre de répondre aux problématiques des acteurs du champ équestre régional.
<b>Localisation</b>	Poste basé sur l'une des trois antennes territoriales (Tomblaine, Entzheim ou Compertrix) + déplacements dans la région
<b>Mobilité</b>	Permis B et véhicule personnel (défraiement suite aux déplacements à prévoir en région)
<b>Engagement</b>	Contrat de travail à durée Indéterminée à temps plein. Permis B. Salaire Minimum Catégorie 3 de la Convention Collective Nationale des Centres Equestres. Matériel Informatique fourni pour usage professionnel.

- Poste à pourvoir dès le **1<sup>er</sup> décembre 2022**
- Envoyer CV & lettre de motivation par courrier au siège social du **Comité Régional d'Équitation Grand Est, Maison Régionale des Sports ; 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE** ou par mail en écrivant à **[valerie.hamelin.boyer.cre@gmail.com](mailto:valerie.hamelin.boyer.cre@gmail.com)**